

**Procès verbal
Du Conseil de la Vie Sociale
Séance du 04 06 2024**

L'An deux mille vingt-quatre, le 04 juin 2024 à 15 H 00 s'est réuni le Conseil de la Vie Sociale de la résidence Bouic Manoury de Fauville-en-Caux.

Présents :

Monsieur DOUTRELEAU André, Représentant Titulaire des personnes accompagnées
Madame GRENET Sonia, Représentante Titulaire des personnes accompagnées
Monsieur GRENIER Jacques, Représentant Suppléant des personnes accompagnées
Monsieur BARAT Claude, Représentant Titulaire des personnes accompagnées de l'accueil de jour
Monsieur BARBARAY Serge, Représentant Suppléant des personnes accompagnées de l'accueil de jour
Madame BARAT Claude, Représentante Titulaire des familles de l'accueil de jour

Assistaient à la séance :

Madame RAMASSAMY Lydia, Directrice Adjointe
Madame LECLERC Stéphanie, Cadre de santé
Monsieur MOUTERDE Jean-Christophe, Médecin-coordonateur
Madame BLONDEL Laura, Infirmière coordinatrice
Madame SOUDAY Maryline, Animatrice
Madame LANGE Barbara, Représentante des professionnels employés
Madame THOMAS Lucile, Bureau des admissions, Secrétaire de séance.

Absents ou excusés :

Madame SCHRUB Sylvie, Directrice Générale
Madame LECARON Caroline, Représentante du Conseil d'Administration
Madame SANSON Christine, Représentante Titulaire des familles
Madame DELHASSE Julie, Psychologue
Madame LAMBERT Christelle, Représentante Titulaire des familles
Monsieur TOURMENTE Michel, Représentant Titulaire en charge d'une mesure de protection

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du PV de la séance précédente :

- Compte-rendu de la réunion de préparation avec les personnes accompagnées

Volet vie établissement :

- ❖ Enquête nationale de la prévalence des antibiotiques
- ❖ Rapport annuel sur les droits des usagers (CVS)
- ❖ Enquête de satisfaction des personnes accompagnées
- ❖ Fiche d'événement indésirable
- ❖ Projet d'établissement
- ❖ Blanchisserie
- ❖ Plan Canicule

Volet administratif :

- ❖ Hébergement temporaire
- ❖ Tarification 2024
- ❖ Tarif de prestation

Projet :

- ❖ Accès au terrain de pétanque
- ❖ Financement du Quotidien
- ❖ Développement durable
- ❖ Etude bâtiminaire
- ❖ Situation Financière

Volet Animation :

- ❖ Bilan animation

Madame RAMASSAMY déclare la séance ouverte et remercie les membres du Conseil de la Vie Sociale de s'être présentés pour siéger en tant que représentant au sein de cette instance.

- Compte-rendu de la réunion de préparation avec les personnes accompagnées

DIVERS

- Le micro utilisé par l'équipe d'animation est défectueux à certains moments. Est-il possible de le remplacer ? Un bon de travaux peut être effectué par l'équipe d'animation pour vérifier la panne technique du micro. Si cela est certifié, un appel à projet sera nécessaire pour répondre à cette demande.
- Est-ce que les agents peuvent organiser des activités le week-end ? Tous les résidents ne reçoivent pas de visite. Des activités peuvent être proposées par les professionnels le week-end.
- Comment est planifié le planning pour le nettoyage des logements ? Le planning est planifié à la semaine.
- En raison des vols, peut-on privilégier notre présence sur ce moment ? Il est impossible de modifier le planning en fonction des situations. Si le logement est fermé à clé, le professionnel d'entretien doit le refermer dès que la prestation est terminée. Si une personne constate un dysfonctionnement, il est important de prévenir l'encadrement dans les plus brefs délais.
- Est-ce que la résidence dispose d'un composteur ? Un appel à projet a été lancé. Toutefois, l'établissement n'a pas donné suite. Des projets sont en cours pour favoriser le développement durable.
- Serait-il envisageable de planter des muguet ? Cela permettra d'éviter une dépense trop élevée chaque année. Madame GRENET propose d'offrir un pied de muguet. Le lieu de plantation doit être déterminé avec le service technique. Comme le muguet est toxique, tous les risques doivent être pris en compte.

TECHNIQUE

- Les fenêtres des logements et des réfectoires sont mal isolées (froid, vent et fuite). L'eau coule dans certaines chambres pendant les grandes pluies. Pourriez-vous installer des rideaux sur l'ensemble du réfectoire ? Des rideaux plus grands peuvent être installés. Au cours de la construction de l'établissement en 2005, des mal façons sont apparues. Le ravalement est en cours d'étude, des huisseries seront peut-être changées.
- Les portes extérieures des logements sont abimées (coté couloir). Est-il envisagé de les repeindre ? Le service technique doit faire un point sur les différentes possibilités (plaque, peinture, etc..) Cette action doit être intégrée dans le plan de travaux.

- Est-il possible d'installer des radiateurs dans les salles de douches ? Ou bien le résident doit amener un radiateur d'appoint ? Cette demande ne peut être accordée. Les salles de douche sont des lieux humides et hermétiques. Il est important de respecter les règles de sécurité.
- A quand est-il programmé le nettoyage des vitres ? La société de nettoyage doit intervenir entre le 8 juillet 2024 jusqu'au 12 juillet 2024.
- La pelouse et la haie de l'accueil de jour n'est pas entretenue régulièrement. Entre le 16 mars 2024 jusqu'au 15 août 2024, il est interdit dans la commune de Fauville-en-Caux de couper les haies. Néanmoins, les professionnels ou à la demande des bénéficiaires peuvent réaliser un bon de travaux auprès du service technique pour tondre la pelouse.

CUISINE / HOTELERIE

- La commande des nouvelles fourchettes a-t-elle eu lieu ? (Fourchette pointue) La demande doit être étudiée.
- Quand pourra-t-on planifier la journée en cuisine ? Il sera possible dans ce même temps de réaliser un article pour l'écho de la résidence afin de mettre en valeur les professionnels et le service. Une date doit être planifiée durant le mois de septembre 2024. Madame RAMASSAMY contactera Madame GRENET ainsi que l'équipe d'animation pour confirmer une date sur cette période.
- Les résidents touchent le pain et la carafe d'eau étant déposés avant le repas. Les résidents peuvent-ils aider les hôteliers à la préparation ? (Gain de temps pour les professionnels et participation des résidents). Les personnes accompagnées souhaitant participer à la mise en place des tables peuvent aider les hôtelières dans cette tâche.
- Est-ce qu'une fiche de tâche est disponible pour les hôteliers ? Les professionnels ne travaillent pas de la même manière. Chaque professionnel a une fiche de tâche à respecter en fonction de leur poste. Actuellement, les fiches de tâches sont en cours de réactualisation. Madame LECLERC et Madame BLONDEL vont être plus vigilantes.
- Des résidents ont des gestes violents pendant le repas. Les professionnels ne sont pas toujours présents durant les actes. Comment pouvons-nous améliorer cette situation ? Les professionnels ne demandent pas l'accord de la personne concernée si un changement de place est effectué. Chaque changement de place doit être vu en amont avec la personne concernée. De plus, il ne faut pas hésiter à appeler des professionnels pour résoudre le moment de violence.

SOINS

- Des résidents ont constaté que des professionnels favorisaient certains résidents. Comment l'accompagnement de la personne accompagnée est-il programmé ? Lors du couché, des résidents sont privilégiés pour éviter les risques de chute. Un roulement est mis en place sur la prise en charge des personnes accompagnées.

BLANCHISSERIE

- Les serviettes de bain et les gants de toilette sont usés. Les personnes accompagnées peuvent faire parvenir le linge abîmé aux professionnels. Cela va permettre d'effectuer des statistiques sur l'année. Les appareils de nettoyage peuvent abîmer le linge. Un inventaire est régulièrement fait.
- Nous souhaiterions un passage de la lingère au moins deux fois par semaine. Il n'est pas possible d'ouvrir un poste complémentaire dans ce service sauf en contrat aidé qu'il n'y a plus, c'est pourquoi la lingère ne peut venir qu'une seule fois par semaine dans les étages.

Volet vie établissement :

- **Enquête nationale de la prévalence des antibiotiques**

L'établissement s'est inscrit pour participer à une enquête nationale (non obligatoire) sur la prévalence des antibiotiques qui se déroulera avant le 28/06/2024.

Elle a pour objectif :

- De mesurer le nombre de résidents ayant une infection associée aux soins et des traitements anti-infectieux utilisés
- Vérifier l'évolution nationale en comparant aux précédentes enquêtes
- Sensibiliser les professionnels
- Données accessibles à tous

L'enquête est basée sur un jour donné avec le nombre de résident présentant une infection ou traité par des antibiotiques. Un affichage sera mis en place afin d'informer toutes les personnes accompagnées de la date de l'enquête. Des données personnelles des résidents seront utilisées (nom, prénom, âge). Les résidents ne souhaitant pas participer à cette enquête doivent en informer l'encadrement.

- Rapport annuel sur les droits des usagers (CVS)

La conférence Régionales de la Santé et de l'Autonomie a pour mission de procéder chaque année à l'évaluation des conditions dans lesquelles son appliquées et respectés les droits des personnes malades et des usagers du système de Santé.

Pour l'édition 2024, la CRSA a souhaité mettre en place un questionnaire afin de mieux appréhender le fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale des établissements et services pour personnes âgées et personnes en situation de handicap via une enquête AD HOC.

Le questionnaire contenait diverses questions sur le déroulement du Conseil de la Vie Sociale de l'établissement.

- Enquête de satisfaction des personnes accompagnées

L'enquête de satisfaction 2024 des personnes accompagnées s'est déroulée en début d'année avec l'aide de bénévoles et de service civique afin d'accompagner les résidents dans le déroulement des questions.

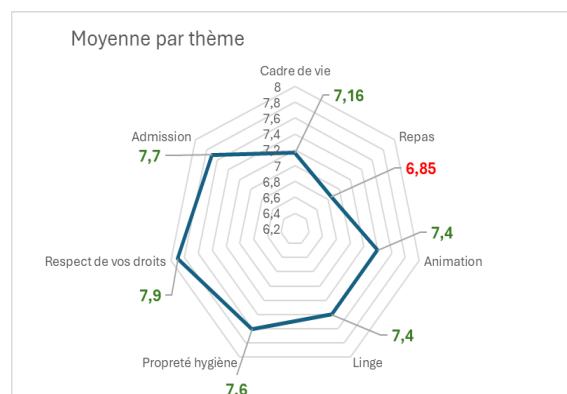
Sur 100 résidents présents, 42 réponses ont été enregistrées avec une moyenne de satisfaction générale de 7.5 sur 10.

Points forts :

- Politesse des professionnels **8.7/10**
- Respect de votre intimité **8.6/10**
- Respect de votre culture et de votre religion **8.6/10**
- Admission : Accueil au bureau des admissions : **8.6/10** / Réalisation dossier administratif : **8.6/10** / Accueil réservé dans le service / **8.6/10**

Points à améliorer :

- Température des plats du soir **6/10**
- Présentation des repas **6.4/10**
- Informations contenues dans les documents écrits à votre intention (CVS, livret accueil, règlement intérieur) **6/10**



- Fiche d'événement indésirable

Ci-dessous les fiches d'événements indésirables reçues depuis le précédent Conseil de la Vie Sociale :

| FICHE | RECLAMATION | RETOUR |
|-------|---|---|
| 1 | Repas froid qui ne correspond pas au menu affiché | Fiche d'événement indésirable transmis au responsable de la cuisine |
| 2 | Vol d'argent qui se trouvait dans le chevet | Clé du logement donné au résident avec l'installation d'un coffre |
| 3 | Tricots mis à la lingerie, alors que des affiches sont mises sur les portes du logement, en indiquant que les vêtements fragiles sont pris en charge par la famille | Rappel fait par l'encadrement |
| 4 | Appareil dentaire perdu | Effectuer une demande de remboursement |
| 5 | Porte-monnaie perdu | Proposition d'installer un coffre (fait) |

- Projet d'établissement

Le 11 avril 2024, une réunion a été programmée en présence des résidents et des familles volontaires afin d'échanger sur le projet d'établissement.

Le 25 avril 2024 et le 16 mai 2024 ont eu lieu deux jours de travail avec les professionnels de l'établissement.

Un dernier échange doit être planifié avec la consultante pour recevoir fin juin le projet d'établissement. Il sera présenté aux instances de l'établissement ensuite.

- Blanchisserie

La blanchisserie est ouverte aux résidents et aux familles du lundi au vendredi de 13h30 jusqu'à 15h30.

Une affiche a été installée à l'entrée de la blanchisserie afin de ne pas désorganiser le service.

Question subsidiaire : que fait-on des tours de cou, serviettes, gants tachés mais propres ?

Après échange, les représentants des personnes accompagnées présents ne sont pas prêts à utiliser du linge taché.

La question est à méditer car le linge plat est coûteux pour l'organisation sachant que les produits à la javel sont interdits d'utilisation.

- **Plan Bleu Canicule**

Au 1^{er} juin 2024 jusqu'au 31 août 2024, le plan bleu « canicule » est enclenché.

Volet administratif :

- **Hébergement temporaire**

L'ouverture du premier logement temporaire a eu lieu en juin 2024 en secteur traditionnel puis dans un second temps, l'ouverture du logement temporaire en unité protégée aura lieu en fin d'année 2024.

Les autorités ont validé le prix de journée de 81.07 euros par jour (prix de journée -60 ans). Actuellement, nous sommes toujours en attente de l'arrêté de tarification.

Des documents ont dû être travaillé :

- Devis
- Plaquette de l'établissement
- Livret d'accueil
- Règlement de fonctionnement
- Contrat de séjour
- Avenant au contrat (prolongation du séjour)

- Tarification 2024

Le 1^{er} mai 2024, la tarification a évoluée :

| | 2023 | 2024 |
|--|---|---|
| Dépôt de garantie | 1 900 euros | 2 200 euros (présenté au Conseil d'administration) comprenant : la tarification de l'hébergement sur un mois de 31 jours, le médaillon, la clé du logement et de la boîte à lettre |
| Réservation et libération du logement | 54.07 euros | 55.52 euros |
| Repas visiteur | Prix du repas : 10.50 euros Prix du repas festif : 17.00 euros | Prix du repas : 11,00€ Prix du repas festif *:17,50€ *(Jour de l'an - Dimanche de pâque - 1 ^{er} mai - 8 mai - Ascension - Lundi de pentecôte - 14 juillet (fête nationale) - 15 aout - 01 novembre (fête de la Toussaint) - 11 novembre (Armistice) - Réveillon de Noël - Jour de Noël - Réveillon du jour de l'an - Jour de l'an) |

- Tarif de prestation

⇒ Pour soutenir une qualité de prestation équivalente voire améliorée, êtes-vous prêts à fournir un effort financier complémentaire ?

Madame RAMASSAMY présente la tarification différenciée aux membres présents :

- Pour les personnes accompagnées bénéficiaires de l'aide sociale, le tarif journalier sera fixé par les autorités.
- Pour les personnes accompagnées non bénéficiaires de l'aide sociale, le tarif journalier sera supérieur avec une participation supplémentaire par jour (en attente de l'arrêté fixant le pourcentage maximal d'augmentation).

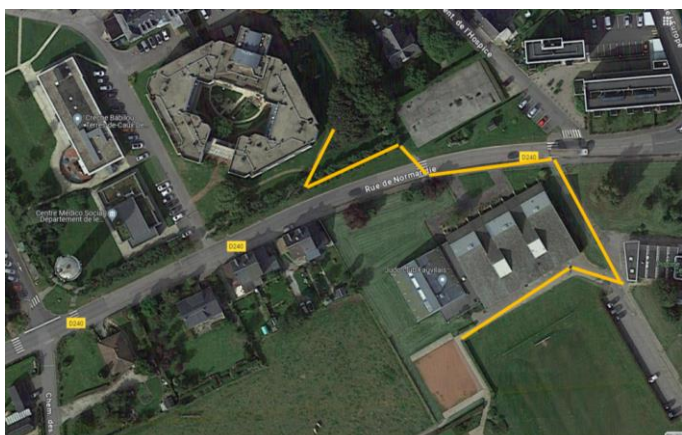
Un questionnaire auprès des résidents va être mis en place afin de recueillir le retour de chacun.

Projet :

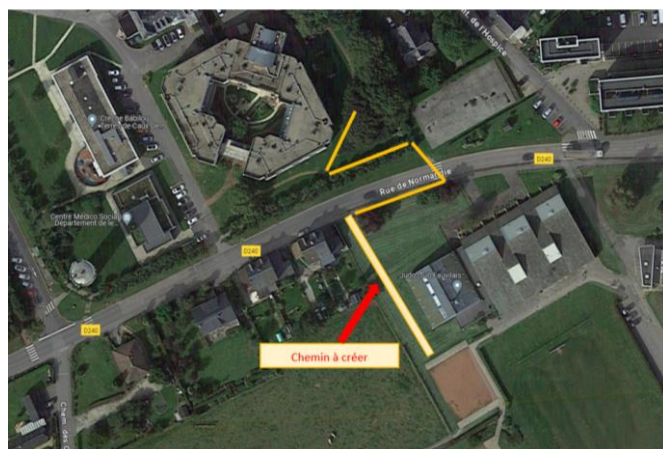
- Accès au terrain de pétanque

Madame BARREIROS CRESSENT, Ergothérapeute, a travaillé sur un nouvel accès du terrain de pétanque situé à Fauville-en-Caux.

Chemin actuel pour accéder au terrain de pétanque à partir de L'EHPAD



Chemin pouvant être envisagé



Prévoir le chemin d'une largeur de 140 cm (norme PMR°).



Durant la réunion de préparation du Conseil de la Vie Sociale avec les représentants des personnes accompagnées, il a été évoqué le souhait d'installer des bancs et des tables.

Nous avons préparé et validé un courrier par les représentants des personnes accompagnées afin de l'adresser à la commune.

- **Financement du Quotidien**

L'établissement est en attente de la réponse des autorités.

- **Développement durable**

L'établissement est en attente de la réponse des autorités.

- **Etude bâtiminaire**

A la demande du Conseil Départemental, la résidence fait l'objet d'une étude bâtiminaire. Dans un premier temps, la société DIMOE a été sollicitée par l'établissement pour réaliser l'étude énergétique. Le rapport est en cours d'analyse.

La société EXCO qui réalise une étude financière et la société A2MO qui réalise une étude bâtiminaire doivent adresser les résultats au Conseil Départemental.

Cette étude permettra de travailler le projet du ravalement.

- **Situation financière**

L'établissement rencontre des difficultés à régler les fournisseurs à la suite de l'évolution de l'inflation. Madame SCHRUB et Madame RAMASSAMY ont sollicité une aide en trésorerie auprès des Autorités. Des rencontres ont eu lieu avec des banques pour ouvrir une ligne de trésorerie.

Le Conseil Départemental souhaite mettre en place le tarif différencié pour l'établissement.

Volet Animation :

• **Bilan animation**

Madame SOUDAY Maryline, animatrice, présente Madame TABART Marie, volontaire en service civique depuis le 26/02/2024, son projet d'avenir est de travailler en cuisine.

Madame SOUDAY présente les activités faites depuis le précédent Conseil de la Vie Sociale :

Actions réalisées en lien avec les résidences autonomies, bénéficiaires de l'accueil de jour et les professionnels :

- Groupe de parole sur le thème du lin
- Découverte des instruments de musique avec Léna
- Les activités manuelles
- Les ateliers tricots
- Jeu du Loto
- Activité pliage de linge
- Atelier pâtisserie
- Repas sur le thème de la Guadeloupe à l'accueil de jour fait par une bénéficiaire
- Repas à thème pour pâques et le 1^{er} mai

Activités dans le cadre de l'accompagnement à la marches et de la prévention des chutes avec l' APA et l'Ergothérapeute :

- Activité physique
- Jeux Olympiques en interne

Les sorties :

- Au Printemps de Cany Barville
- Rencontres à la résidence Autonomie de Fauville-en-Caux
- Sortie au salon de Thé avec les résidents de l'Unité de Vie Protégée et les familles

Des rencontres intergénérationnelles

- Chasse aux œufs avec les enfants du personnel
- Rencontre avec les enfants de la crèche

Actions avec les partenaires :

- Atelier musique
- Médiation Animale
- Réalisation de fleur pour la décoration des chars pour la fête de la Saint Jean
- La création de la volière et du poulailler

Projet à venir :

Appel à projet Culture « Le conte au Kamishibai »

Ce projet favorisera :

- Le dialogue à partir des échanges proposés
- Transmettre son histoire, raconter sa mémoire
- Une estime de soi par la possibilité de créer avec les artistes
- Etre dans le beau, fier de la réalisation de son projet
- Le lien social, par ce projet collectif qui permet de sortir de l'isolement
- Le développement de l'imaginaire
- L'expression par la poésie

Il a pour but d'initier les résidents(es) et des soignants(es) rattaché(es) aux résidents(es) de l'EHPAD à l'écriture d'un conte, à la création de ses illustrations et la confection d'un butai (théâtre en bois) pour une restitution publique auprès d'enfants.

Calendrier des actions à venir :

Jeudi 06 juin : Les Olympiades Séniors avec les résidence de Cany-Barville et les bénéficiaires de l'accueil de jour.

Mardi 11 juin : Les Olympiades à Gaillefontaine, une rencontre inter-établissement.

Jeudi 13 juin : Inauguration du poulailler à 14h30 à l'accueil de jour

Lundi 17 juin : Invitation à un concert « Les petites Robes Noires » à 14h30 à la Résidence de Grainville la Teinturière suivi d'un goûter.

Mercredi 19 juin : Chorale à la Résidence de Grainville la Teinturière, suivi d'un goûter.

Jeudi 27 juin : Projet d'organiser un pique-nique de fin d'année avec les enfants de la crèches.

Vendredi 28 juin : Messe

Dimanche 30 juin : Kermesse de l'école Saint Louis

Vendredi 12 juillet : Suite des rencontres « Jeux Olympiques » dans l'établissement avec les bénéficiaires et les résidents

Mardi 16 juillet : Journée en musique avec Mickaël de Musique à toutes mains

Une semaine festives en Musique du 16 au 21 juin : Exposition sur la fête traditionnelle de la musique et nos souvenirs

Autres actions :

- Des rencontres sont proposées avec Mylène, Professeur APA, avec la participation des résidents de Grainville la Teinturière (pédalo au lac de Caniel, Minigolf).
- Des sorties extérieures : promenade au bord de mer, médiathèque
- La réalisation de projet en fonction des projets d'accompagnement personnalisé des résidents et des bénéficiaires de l'accueil de jour.

Pour clôturer la séance, Madame RAMASSAMY remercie les membres d'être présent pour cette instance.

Fin de séance à 16h35.

La date de la prochaine séance vous sera communiquée ultérieurement.

Monsieur TOURMENTE Michel
Président